

MAIRIE FOURAS LES BAINS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN CAFE-RESTAURANT-EPICERIE -MULTI-SERVICES-LICENCE IV « LE SUROÏT » CAMPING DU CADORET

AUTORITÉ DÉLÉGANTE ET ADRESSE.

Commune de Fouras-les-Bains, hôtel de ville, place Lenoir, 17 450 Fouras les Bains, Monsieur Daniel COIRIER, Maire - Tél. 05 46 84 60 11 - Fax : 05 46 84 29 14.

E-mail : mairie@fouras-les-bains.fr

Site internet de la commune : <http://www.fouras.net/v2/>

PROCEDURE DE PASSATION :

Délégation de service public en application des articles L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

OBJET DE LA DELEGATION

Gestion du Café, Restaurant, Epicerie et Multi-services, Licence IV « Le Suroît ».

DUREE DE LA DELEGATION

9 ans à compter du 1er avril 2022 avec une fin de la délégation prévue le 15 janvier 2031.

MISSIONS :

Le délégataire aura la charge de l'exploitation du café, restaurant, épicerie et multi-services « Le Suroît » (licence IV - débit de boissons) établissement situé dans l'enceinte du camping municipal du Cadoret.

MODALITES DE PARTICIPATION ET DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET D'OFFRE

Se référer au Règlement de la consultation

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES:

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

RETRAIT DES DOSSIERS:

Le dossier de consultation de la concession est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet, sur le profil d'acheteur de la Commune suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues sur demande des candidats sur ledit profil d'acheteur.

Les dossiers de candidature et d'offre devront être remis par voie dématérialisée uniquement, sur le profil d'acheteur de la commune : <https://www.marches-securises.fr>

Le dossier de consultation des entreprises est également consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : <http://www.fouras.net/v2/>

Pour tout renseignement complémentaire, adresser la question sur le profil d'acheteur de la commune. Aucune réponse ne sera transmise par mail ou téléphone.

DATE DE LA PUBLICATION : Mardi 21 décembre 2021

INSTANCE CHARGÉE DES RECOURS

Tribunal administratif de Poitiers, 15 Rue de Blossac, 86000 Poitiers. Tél 05 49 60 79 19.